

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 03219

Numéro SIREN : 823 234 471

Nom ou dénomination : A3Sécurité

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2022 sous le numéro de dépôt 15465

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	121 424	40 963	80 462	64 479	15 983	24,79
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 860		1 860		1 860	
	Total II	123 284	40 963	82 322	64 479	17 843	27,67
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	9 030		9 030		9 030	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	663 920	22 654	641 267	426 409	214 858	50,39
	Autres créances	90 827		90 827	65 412	25 415	38,85
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	12 357		12 357	57 830	45 473	78,63
	Charges constatées d'avance (3)				33 333	33 333	100,00
	Total III	776 135	22 654	753 481	582 985	170 497	29,25
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	899 419	63 616	835 803	647 463	188 340	29,09

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 000)	2 000	2 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	200	200		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 731	1 731		
	Report à nouveau	42 000	51 398	9 397	18.28
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	31 490	26 834	4 656	17.35
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	77 422	82 162	4 741	5.77
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	92 098	85 814	6 284	7.32
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	87	61	26	42.29
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	456 776	352 218	104 558	29.69
	Dettes fiscales et sociales	142 979	127 185	15 794	12.42
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	66 441	23	66 418	NS
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	758 381	565 301	193 080	34.16
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	835 803	647 463	188 340	29.09

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

758 381 565 301

A3 SECURITE
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 705 rue de Saint Hilaire
34000 Montpellier
823 234 471 RCS Montpellier

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT
DU 15 MARS 2022

Le 15 mars 2022, à 9 heures, au siège social Monsieur Abdelhamid KHOUTI, Demeurant 171 rue de Salerne Rés. Mercure 34080 Montpellier, associé unique de la Société A3 SECURITE,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Abdelhamid KHOUTI, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 ;
- l'affectation des résultats de cet exercice ;
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 31 490 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 5 788 euros.

DEUXIÈME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 31 490 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 31 490 euros.**

Prélèvement sur les réserves :

- **Report à nouveau : 4 742 euros**

Affectation

Dividendes :

- **A titre de dividendes soit 36 232 euros.**

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 41 190 euros et celui des réserves à 1 931 euros.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 181.16 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 16 mars 2022.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
2020	36 232	0	0
2019	18 116	0	0
2018	18 116	0	0

TROISIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Le président
Monsieur Abdelhamid KHOUTI

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the left.